



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires  
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Commune de Cressier FR  
Route Gonzague de Reynold 35  
1785 Cressier FR

Givisiez, le 09 décembre 2022

Service de la sécurité alimentaire et  
des affaires vétérinaires SAAV  
Amt für Lebensmittelsicherheit  
und Veterinärwesen LSVW



Laboratoire

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 00, F +41 26 305 80 09

www.fr.ch/saav

Courriel: saav-cc@fr.ch

## RAPPORT D'ANALYSE

V 1

N° de dossier : 22-FR-45949

### CONTEXTE

But du contrôle : Vérification de la conformité d'une installation après travaux / Eau potable / Commune de Cressier FR  
Prélèvement du : 06.12.2022 Effectué par : Monsieur Henri Alexandre MAILLARD Date arrivée : 06.12.2022  
Remarque : Informations transmises au SAAV lors de la remise des échantillons:  
*Nettoyage du puisard (100m3) à la station de pompage La Motte.*  
Météo des dernières 24 heures: sec  
Météo 2-5 jours avant le prélèvement: faibles précipitations

### RÉSULTATS



**N° d'échantillon : 22-131074 - Eau provenant d'une installation / conduite d'eau potable provisoirement hors service (travaux / maintenance)**

Secteur : 200 - réservoir avec STAP La Motte  
Lieu de prélèvement : 04 - rés. avec STAP La Motte, aspiration pompe n° 1, robinet de contrôle, Sur les Clos 6a, Cressier FR  
Température de l'eau : 10.7 °C

### Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	7	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

### Appréciation de l'échantillon :

Pour les paramètres analysés, cet échantillon répond aux exigences fixées par l'OBPD pour l'eau potable.

### ÉMOLUMENTS

Les émoluments vous sont facturés conformément aux dispositions de l'ordonnance du 19 août 2014 fixant le tarif des frais du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OFSAAV, RSF 821.30.16). La facture fait l'objet d'un document séparé.



Xavier GUILLAUME  
Chimiste cantonal

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Copie(s) à : Commune de Cressier FR, Route Gonzague de Reynold 35, 1785 Cressier FR